

Image not found or type unknown



Remboursement de charge et relevé

Par **corynne**, le **22/09/2009 à 18:02**

Bonjour,
mon ancien propriétaire ne veut pas me rembourser le trop perçu des charges 2007 et m'envoyer le relevé des charges 2008.
que faire
merci

Par **Marion2**, le **22/09/2009 à 18:05**

Bonjour,
Envoyez lui un courrier recommandé AR très rapidement.
Vous contactez également l'ADIL (gratuit). Votre mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL

Par **corynne**, le **22/09/2009 à 18:10**

merci de votre réponse mais j'ai déjà contacté l'adil qui m'a recommandé d'envoyer une lettre recommandée avec AR pas de réponse que faire après merci

Par **Marion2**, le **22/09/2009 à 18:46**

Vous lui envoyez un nouveau courrier recommandé AR, en lui rappelant qu'il n'a pas daigné répondre à votre premier courrier et que sans réponse de sa part avant le (vous fixez une date butoir) vous vous trouverez dans l'obligation de l'assigner en justice.
Gardez surtout bien copie des courriers que vous envoyez ainsi que les accusés réception.
Envoyez lui également copie du courrier recommandé en lettre simple, et ce, au cas où il refuserait le

recommandé.rnrnIl devrait réagir.

Par **corynne**, le **22/09/2009** à **20:53**

merci encorernet si apres ce courrier pas de réponse je vais ournmerci

Par **Marion2**, le **22/09/2009** à **21:44**

Dans ce cas, vous revenez sur le forum et on vous donnera la marche à suivre.rnrnJe pense que vous aurez une réponse.